

Le projet de la ceinture verte de Ouarzazate pour bientôt

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-10-2008 23:10:00

Le conseil de la région se réunit en session ordinaire pour finaliser le plan environnemental. Le Conseil de la région SMD a tenu, le jeudi 25 septembre, sa réunion dans le cadre de sa session ordinaire à la salle des réunions au siège de la wilaya d'Agadir. Cette réunion a été présidée par Mohammed Boudlal, premier vice-président du conseil, en présence de Rachid Filali, wali de la région et gouverneur de la préfecture d'Agadir-Ida Outanane, des gouverneurs des provinces et préfectures de la région, des chefs des services extérieurs et les représentants de la presse nationale et locale.

Les travaux de cette rencontre ont été axés sur la validation du rapport de la session ordinaire précédente, tenue au mois de mai 2008, l'étude et le vote du projet du budget de la région SMD au titre de l'année 2009, l'étude et le vote d'une convention de partenariat pour la réalisation d'une ceinture verte autour de la ville d'Ouarzazate et l'étude et le vote d'une convention de coopération décentralisée entre le Conseil de la région SMD et le Conseil du département d'Iris en France. Des exposés ont été présentés à l'assistance portant sur les projets et les chantiers lancés au niveau régional en matière du programme de lutte contre la sécheresse, l'académie du sport et la station de dessalement des eaux de la mer.

Par ailleurs, le conseil a passé en revue l'étude stratégique du développement culturel et la participation de la région dans les salons et les workshops nationaux et internationaux (entre autres la Semaine de la région SMD qui sera organisée à Paris et l'autre à Francfort en Allemagne). Ce qui a distingué les travaux de cette session c'est la présentation du projet de budget de cette région au titre de l'année financière 2009. Ce qui les a encore caractérisés c'est le débat et les interventions des membres du conseil et leurs suggestions dotées, en général, de pertinence et de convergence dans l'intérêt de la région et dans sa promotion pour jouer le rôle qui lui incombe dans la participation pour l'épanouissement et le développement de l'économie nationale.

L'implication d'autres acteurs et intervenants dans le développement économique et social de la région a constitué une valeur ajoutée aux visions et aux stratégies adoptées, grâce à leur participation fructueuse et engagée procurant à ces projets la lucidité et la transparence, ce qui assure bien entendu leur réussite. Aussi, les personnes réunies ont procédé à la validation du projet de budget de la région au terme de l'année financière 2009 et également à la validation de deux de convention. Et si la première, élaborée autour du projet de la ceinture verte de la ville d'Ouarzazate, vise la lutte contre la désertification et la contribution à la restructuration environnementale et à l'embellissement de cette ville, la seconde, elle, concerne la coopération décentralisée entre le Conseil régional SMD et le Conseil du département d'Iris en France.

Il incombe de rappeler, dans ce contexte, que ledit projet de budget du conseil, au titre de l'année financière 2009, représente le document qui détermine les aspects et les traits de la politique financière de la région, a avancé le wali, et qui sera adopté au niveau de la gestion et à celui de l'investissement, en veillant, bien sûr, au respect des règles de la comptabilité liées à l'élaboration

des budgets conformément à la circulaire en la matière du ministre de l'Intérieur. Ce projet de budget, a-t-il ajouté, reflète et traduit les tendances et les orientations générales du conseil ; les suggestions des commissions permanentes, en l'occurrence, et les orientations inscrites dans la stratégie régionale. Les données et les indices se résumant dans la croissance des revenus à base des taxes et des redevances imposées sur les mines conformément au décret ministériel en la matière et la décision fiscale ayant été validée par le conseil.

Outre les revenus des taxes imposées sur les édifices portuaires et le progrès croissant enregistré au niveau des revenus des taxes de l'Etat, qui justifient la dynamique et la vivacité de l'économie nationale se manifestant dans la multiplication des entreprises et l'accroissement de l'activité des secteurs économiques principaux . Ceci eprésente un signe de bon augure suscitant l'optimisme de toutes les composantes du conseil. Les revenus de gestion au terme de l'année financière 2009 sont estimés à 82.983.000, 00 dirhams avec une croissance dépassant les 10% par rapport à ceux de l'année en cours. Une légère croissance est, cependant, prévue au terme des dépenses dont les crédits et les intérêts dus à la caisse d'équipement communal s'élevant à plus de 46%.

Pour ce qui est des revenus de la deuxième tranche du budget d'équipement, ils sont à base du surplus de la première tranche estimé à 42.050.000,00 dirhams, dédié au financement des projets inscrits dans le cadre de la continuité que le conseil s'est accoutumé à financer ou ceux qui sont inscrits dans la stratégie économique de la région dans le cadre des budgets multi-annuels et au financement de nouveaux projets, tels que l'étude liée à l'édification de la station de dessalement des eaux de la mer.

Promotion des espaces verts

Concernant la convention de partenariat autour du projet de la ceinture verte de Ouarzazate, ce projet vital sera sûrement bénéfique, a-t-on conclu, et procurera a cette cité la beauté et l'attractivité et permettra la promotion touristique de la destination Ouarzazate. Sur le plan environnemental, il faut le souligner, ce projet mènera à la préservation de l'environnement et épargnera à la ville les effets néfastes de la pollution. C'est un projet ambitieux et grandiose qui devrait susciter l'implication de tout le monde et qui traduit la grande volonté de la promotion des espaces verts et qui doit être, par conséquent, généralisé sur le reste des villes du Royaume.Six millions de dirhams ont été investis par le conseil de la région SMD pour l'atténuation des effets de la sécheresse et pour l'approvisionnement de la population rurale en eau potable. Un vaste programme a été élaboré en coordination avec les gouverneurs des provinces et des préfectures de la région, pour approvisionner la population visée en eau potable.

Abdelfattah Aberbri

Source : Lematin